50037 w

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau

COMMUNAUTE FRANCAISE

et se rapporte à l'établissement suivant :

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE NAMUR-GESVES
Place de l'Ecole des Cadets 6
5000 NAMUR

n° matricule: 9.236.042
n° téléphone: 081/ 22 29 03 - 22 92 39

2. Intitulé de l'unité de formation: 753189U21W1

INTRODUCTION WINDOWS
Convention Région wallonne.

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n° 1 de 1 page

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'U.F. :

Enseignement secondaire de transition degré supérieur

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement : repris en annexe n° 3 de 1 page

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. :

Attestation de réussite de l'unité de formation

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe n° 4 de 1 page

9. Evaluation des capacités terminales:
repris en annexe n° 5 de 1 page

10. Profil du (des) chargé(s) de cours:
repris en annexe n° 6 de 1 page

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	*Classement des cours*	*Nombre total de périodes*
INTRODUCTION WINDOWS	*CT (Laboratoire)*	*6*
2. Part d'autonomie		*0*
3. Conseil des études *Admission des élèves* *Rattrapage* *Bilan final*		
	Total des périodes	*6*

B. Part supplémentaire éventuelle *0*

Total des périodes	*0*

C. Total général des périodes *6*

12. Date de la proposition : 12 juin 1992
Le Chef d'établissement de la communauté française,
Etienne SCHMITZ

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : AVIS FAVORABLE LE 25.08.92 E. LAMOTTE *Signature :*

14. DECISION : ACCORD - ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD
Motivation de la décision:

Date : 04.09.92 *Signature :*

ANNEXE 1

12 juin 1992

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Répondre aux besoins de formation professionnelle dans les différents services du Ministère de la Région wallonne.

2. Permettre à l'étudiant de se familiariser avec l'environnement WINDOWS.

3. Permettre à l'étudiant de suivre avec fruit d'autres U.F. du domaine informatique, par exemple WORD sous WINDOWS.

4. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
5. Répondre aux besoins et demandes émanant des administrations.

ANNEXE 2

12 juin 1992

PREREQUIS DE L'UNITE DE FORMATION

Subir un test d'admission portant sur les capacités terminales de l'U.F. reprise au § suivant.

Avoir suivi avec succès l'U.F. "Introduction au P.C. et système d'exploitation MS-DOS"

ANNEXE 3
12 juin 1992

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT OU DE REGROUPEMENT

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 12 personnes.

ANNEXE 4
12 juin 1992

PROGRAMME DU COURS : CONTENU MINIMUM

L'étudiant sera capable

- de citer le concept WINDOWS.
- de citer les avantages et les désavantages de l'interface graphique de WINDOWS.
- d'établir une relation entre les possibilités d'un type de matériel (microprocesseur - mémoire - support magnétique) et l'interface WINDOWS, notamment au niveau des possibilités et des performances.
- de piloter la souris.
- d'ouvrir un menu déroulant de WINDOWS.
- d'opérer un choix dans un menu déroulant.
- d'ouvrir une fenêtre.
- de déplacer une fenêtre.
- d'effectuer le "scrolling" (déroulement) à l'intérieur d'une fenêtre.
- d'effectuer le dimensionnement d'une fenêtre.
- de gérer les fonctions proposées par chaque icône.
- de créer des icônes WINDOWS au départ de la fonction SET UP.
- de créer des groupes au sein d'une fenêtre.
- de créer des applications au sein d'une fenêtre.
- d'utiliser le gestionnaire de fichiers de WINDOWS.
- de transférer des données entre applications WINDOWS (copier - coller - import).

ANNEXE 6.

12 juin 1992

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant

ou

expert : informaticien ayant une expérience de l'environnement WINDOWS dûment attestée.